MORTS POUR LA FRANCE

Monument aux morts de Couzon-au-Mont-d'Or

Travaux menés par le groupe généalogique du GAF COUZON-AU-MONT-D'OR



Claude LAPLACE

Mise à jour le 23/10/2026

Introduction

Claude LAPLACE est Mort pour la France, son nom est gravé sur le monument aux morts de COUZON.

Il est né à COUZON le 16/12/1881 et mort « officiellement » le 06/10/1914 à LOOS EN GOHELLE dans le PAS DE CALAIS.

Il était alors soldat de 2e classe au sein du 109e Régiment d'Infanterie.

SOMMAIRE

Introduction 1
Le service militaire 3
Son parcours militaire et la guerre 3
La famille LAPLACE à COUZON au début du XXe siècle 4
Les parents 4
La famille et les recensements à COUZON 5
Un autre poilu dans la famille 6
La famille de Claude LAPLACE jusqu'au XIXe siècle à COUZON 7
Côté paternel 7
Côté maternel 7
Des descendants ? 7
Claude LAPLACE, Mort pour la France 8
Annexes & sources 9
Fiche matricule de Claude LAPLACE 9
Sur le site Mémoire des Hommes 11
Sources 12

Le service militaire

Né en 1881, il fait partie de la classe 1901. Il est donc incorporable en 1902. Il est alors « ajourné » pour faiblesse.

Son état physique sera réexaminé par la suite et il sera finalement incorporé le 15/11/1903 au 109e Régiment d'Infanterie où il sera aussitôt mis à l'isolement. Selon sa fiche matricule, son régiment est caserné à CHAUMONT en Haute-Marne à la caserne Danrémont.



La caserne Danrémont à Chaumont, où est caserné le 109e Régiment d'Infanterie

Il terminera son service militaire le 23/09/1905 avec le « Certificat de bonne conduite » et versé dans la réserve dès le 01/11/1905.

Il accomplit 2 périodes d'exercice dans ce même régiment, en septembre 1909 et en octobre 1911.

Son parcours militaire et la guerre

Pour Claude LAPLACE, comme pour tous les hommes valides, la mobilisation générale est décrétée le 01/08/1914.

Il rejoint son régiment le 12/08/1914.

Il est aussitôt envoyé dans le bassin minier de LENS, dans le PAS DE CALAIS, dans une zone d'intenses combats. C'est le cas en particulier à LOOS EN GOHELLE qui est alors déserté par 90% de ses habitants. Cette commune comptant à l'époque 3000 habitants, sera détruite à 100% en 1914-1915.



Une image rare de LOOS EN GOHELLE sous les obus et les gaz allemands

(image British Infantery)

C'est là, sur le champ de bataille que disparaît Claude LAPLACE le 06/10/1914

Il semble que jamais son corps n'ait été retrouvé.

Mort deux mois après le début de la guerre, il faudra attendre un jugement du 21/10/1920 pour que son décès soit officialisé à la date du 06/10/1914 puis retranscrit dans les registres d'état civil de COUZON.

La famille LAPLACE à COUZON au début du XXe siècle

Les parents

Son père était Antoine LAPLACE né à SAINT SYMPHORIEN DES BOIS en SAONE ET LOIRE le 04/06/1852. Il est décédé à COUZON le 21/10/1922, âgé de 70 ans.

Sa mère était Claudine FICHER, née à COUZON le 23/08/1852. Elle est décédée avant 1921 car elle n'apparait pas au recensement de cette année-là. Toutefois, la date exacte de son décès demeure inconnue. Son décès n'apparait pas dans les tables décennales de l'état civil de la commune entre 1903 et 1922.

C'est à COUZON qu'ils s'étaient mariés le 30/05/1877.

Antoine est alors âgé de 25 ans, il est cultivateur à SAINT ROMAIN AU MONT D'OR.

Claudine était bouillonneuse[1] mais selon les recensements, sans profession.

Ils auront ensemble 5 enfants :

- Antoine et Félicité, deux jumeaux nés le 01/06/1879. La déclaration de naissance de Félicité est faite le jour même. En revanche pas de trace de la déclaration de naissance de son frère.

[1] Une bouilloneuse était une ouvrière du textile chargée de lustrer et mettre en plis les étoffes (définition Universalis)

Celui-ci décèdera le 23/04/1881, à l'âge de 22 mois. Il n'y a que son acte de décès qui marque l'existence de cet enfant. Quant à Félicité, elle n'apparait qu'à travers son acte de naissance.

- Claude LAPLACE, notre soldat mort pour la France ;
- Marie, née le 19/01/1886 et décédée le 13/08/1888 ;
- Jean Marie né le 23/01/1892. Ce dernier est, selon les périodes, nommé Jean ou Jean-Marie.

La famille et les recensements à COUZON

En 1891

La famille LAPLACE apparait sur le recensement de 1891, habitant le quartier de Charrière[2].

Ils sont 3 :

- Antoine, le père, âgé de 38 ans exerçant la profession de mineur[3] ;
- Claudine FICHER, 38 ans également, ménagère ;
- Claude a 9 ans.

En 1901

La famille est toujours présente à COUZON, quartier de la Grande Charrière

- Antoine, âgé de 48 ans, est maintenant cultivateur ;
- Claudine qui a le même âge, dite sans profession ;
- Claude qui a maintenant 19 ans, est journalier ;
- Jean, âgé de 9 ans (il s'agit sans aucun doute de Jean Marie).

En 1906

La famille LAPLACE habite rue de la Grande Charrière.

Il y a toujours :

- Antoine, le père, cultivateur ;
- Claudine, toujours ménagère ;
- Claude, cultivateur ;
- Jean Marie, ouvrier d'usine.

En 1911

Cette année-là on retrouve les 4 mêmes membres de la famille.

Seules différences, ils habitent rue Centrale[4] et plus la Grande Charrière, Claudine est couturière et les 2 fils, Claude et Jean-Marie, sont ouvriers d'usine.

[2] Charrière ou grande Charrière était, à Couzon-au-Mont-d'Or jusqu'au début du XX^{e} siècle le nom de l'actuelle rue Philibert Gaillard. Elle deviendra ensuite, à partir de 1908, après la construction du bâtiment mairie/écoles, rue des écoles.

[3] Il travaillait aux carrières et faisait exploser des mines destinées à faciliter l'exploitation des carrières.

[4] Actuelle rue de la République à Couzon-au-Mont-d'Or.

1921

Du fait de la 1ère guerre mondiale, il n'y a pas de recensement de la population en 1916. Il faut donc attendre 1921.

- Antoine est journalier ;
- Jean-Marie est également journalier ;
- Apparait Julie PHILIPPE, compagne.

La famille habite rue des Écoles, donc toujours la Grande Charrière.

L'absence de Claudine permet de penser qu'elle est décédée, même si la date de ce décès est inconnue.

Quant à Julie PHILIPPE dite compagne, elle doit être la compagne de Jean-Marie. On ne retrouve aucune information la concernant de manière fiable, ni à COUZON, ni ailleurs dans le département.

Un autre poilu dans la famille

Cette notice biographique est consacrée à Claude LAPLACE, Couzonnais mort pour la France. On doit toutefois mentionner également son frère Jean-Marie qui a, lui aussi, participé à la 1ère guerre mondiale.

Né en 1892, il est de la classe 1912 et donc incorporable au service militaire en 1913.

Sa fiche matricule, chose rare, avec ses différents ajouts doit être lue sur 4 pages, 4 vues de la même fiche surchargée.

Il est effectivement incorporé au sein du 35e Régiment d'Infanterie le 08/10/1913. Ce régiment *« plus vieux régiment de France en garnison »* selon le Ministère de la Défense, est basé à BELFORT.

Il sera notamment engagé en ALSACE et dans la SOMME en 1914, en CHAMPAGNE en 1915, à VERDUN en 1916, au CHEMIN DES DAMES en 1917 puis à REIMS en 1918.

Jean-Marie LAPLACE sera cité à l'ordre du régiment le 09/07/1916 *« soldat très courageux. A fait preuve du plus grand sang-froid en réparant les lignes téléphoniques sous un bombardement des plus intenses ».*

Plus tard, le 08/09/1918, il sera cité à l'ordre de l'armée *« très bon soldat, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Grièvement blessé le 19/04/1917 en CHAMPAGNE tandis qu'il assurait sous un feu violent de mitrailleuses et dans une zone violemment battue par l'artillerie le fonctionnement d'une ligne téléphonique avancée »*.

Il sera ensuite décoré de la Croix de guerre avec étoiles d'argent et palme, puis de la Médaille militaire.

Jean-Marie est grièvement blessé en août 1917.

Cette blessure entrainera, en mai 1918 sa réforme définitive de l'armée pour *« paraplégie spasmodique des membres inférieurs ».*

Il bénéficiera bien plus tard, en 1936 d'une pension liée à ses blessures et à leurs conséquences.

Au-delà de sa vie militaire, la fiche matricule nous informe de 2 condamnations dont il a fait l'objet.

La première en 1925, prononcée par le Tribunal correctionnel de LYON : 1 mois de prison et 5 francs d'amende pour coups et blessures, outrage à agent, ivresse et port d'arme. Il bénéficiera pour cette condamnation d'une loi d'amnistie.

La deuxième condamnation est prononcée par la Cour d'assises du Rhône en 1932, pour attentat à la pudeur commis en 1931, il sera condamné à 2 ans de prison.

Comme beaucoup d'autres, Jean-Marie est certes revenu vivant de la guerre, mais profondément handicapé. Et là aussi comme beaucoup d'autres « gueules cassées », son comportement s'en est trouvé changé.

La famille de Claude LAPLACE jusqu'au XIXe siècle à COUZON

Côté paternel

En remontant dans le temps, recherchons la famille de Claude LAPLACE et ses attaches couzonnaises.

La famille LAPLACE semble originaire de SAÔNE ET LOIRE, dans le secteur de CHAROLLES. Son père et son grand-père paternel sont originaires de SAINT SYMPHORIEN DES BOIS, du lieu-dit « Soleil ».

La recherche des ancêtres portant ce patronyme au-delà de la 4^{e} génération est aléatoire, car ce nom parait très largement répandu dans le département.

Côté maternel

La famille FICHER quant à elle s'installe à COUZON lorsque Jean FICHER se marie avec Charlotte Félicie GIRARD en 1848. Ce dernier, grand-père maternel de Claude, est né à VINZELLES en SAÔNE ET LOIRE le 13/11/1799. Il meurt à COUZON le 05/01/1869.

Charlotte Félicie GIRARD, épouse de Jean FICHER et grand-mère maternelle de Claude est née en SAVOIE, à LA CHAPELLE SAINT MARTIN. Elle meurt à COUZON le 13/07/1896.

Au recensement de 1851 Jean et Charlotte habitent le quartier « vers la Saône ». Il est cultivateur journalier, elle est sans profession. Ils habitent avec leur fille Marie.

En 1856, Jean est cultivateur, Charlotte Félicie est sans profession et leurs 2 filles, Marie et Claudine, enfants, sont également présentes. La famille habite alors quartier de la Saône.

Au recensement de la population de 1861 : La famille habite le quartier de l'Ecoran.

Les liens de la famille de Claude LAPLACE avec COUZON remontent donc à 1848. Il est vraisemblable que le hasard n'est pour rien dans l'arrivée de ses grands-parents maternels à COUZON.

Il y a en effet une famille GIRARD présente dans la commune de longue date, depuis au moins le XVIIe siècle. Toutefois la recherche de parenté de ces Couzonnais avec Marie Félicie GIRARD dépasse largement le cadre de cette notice hommage à Claude LAPLACE.

Des descendants ?

Les recherches de descendants ne pouvaient porter que sur Jean-Marie, seul survivant de la fratrie après la 1ère guerre mondiale. Ces recherches ont été infructueuses sur toutes les sources habituelles. Sa date de décès est à ce jour introuvable. De plus, malgré l'indication, au recensement de 1921 d'une compagne, Julie PHILIPPE, rien n'indique qu'ils aient eu des enfants ensemble.

La lignée s'éteint donc avec eux et leurs parents.

Si l'on doit rechercher des descendants, ce seront des collatéraux et ce sera, pour le secteur de COUZON, du côté de la famille FICHER. Sachant, comme on l'a vue, que Claudine FICHER n'a pas eu de descendance directe.

Elle avait une sœur ainée et un frère cadet :

- Marie FICHER, née en 1847 à COUZON et décédée en 1927 à BRON au Mas des Tours. Son décès a été enregistré à l'état civil de cette commune le 22/05/1927. Le même jour il était retranscrit à l'état civil de SAINT ROMAIN AU MONT D'OR où elle était alors domiciliée.

 Marie s'était mariée le 11/11/1876 avec Etienne BRON. Ils habitaient alors à SAINT ROMAIN AU MONT D'OR, dans le Bourg de St Romain. Lors de son décès, Marie est dite veuve, son époux est donc décédé auparavant.

 Les sources habituelles ne permettent d'identifier une descendance, ni dans le secteur COUZON-SAINT ROMAIN, ni ailleurs dans le Rhône.

- Le frère cadet de Marie, s'appelait Charles FICHER, né en 1856, il est mort à l'âge de 1 an.

Et l'on pourra également rechercher du côté de la famille GIRARD, très anciennement présente à COUZON. Sachant qu'alors la parenté sera fort lointaine.

Claude LAPLACE, Mort pour la France

Claude LAPLACE est mort pour la France alors qu'il n'avait pas encore 33 ans, la guerre avait débuté depuis seulement deux mois.

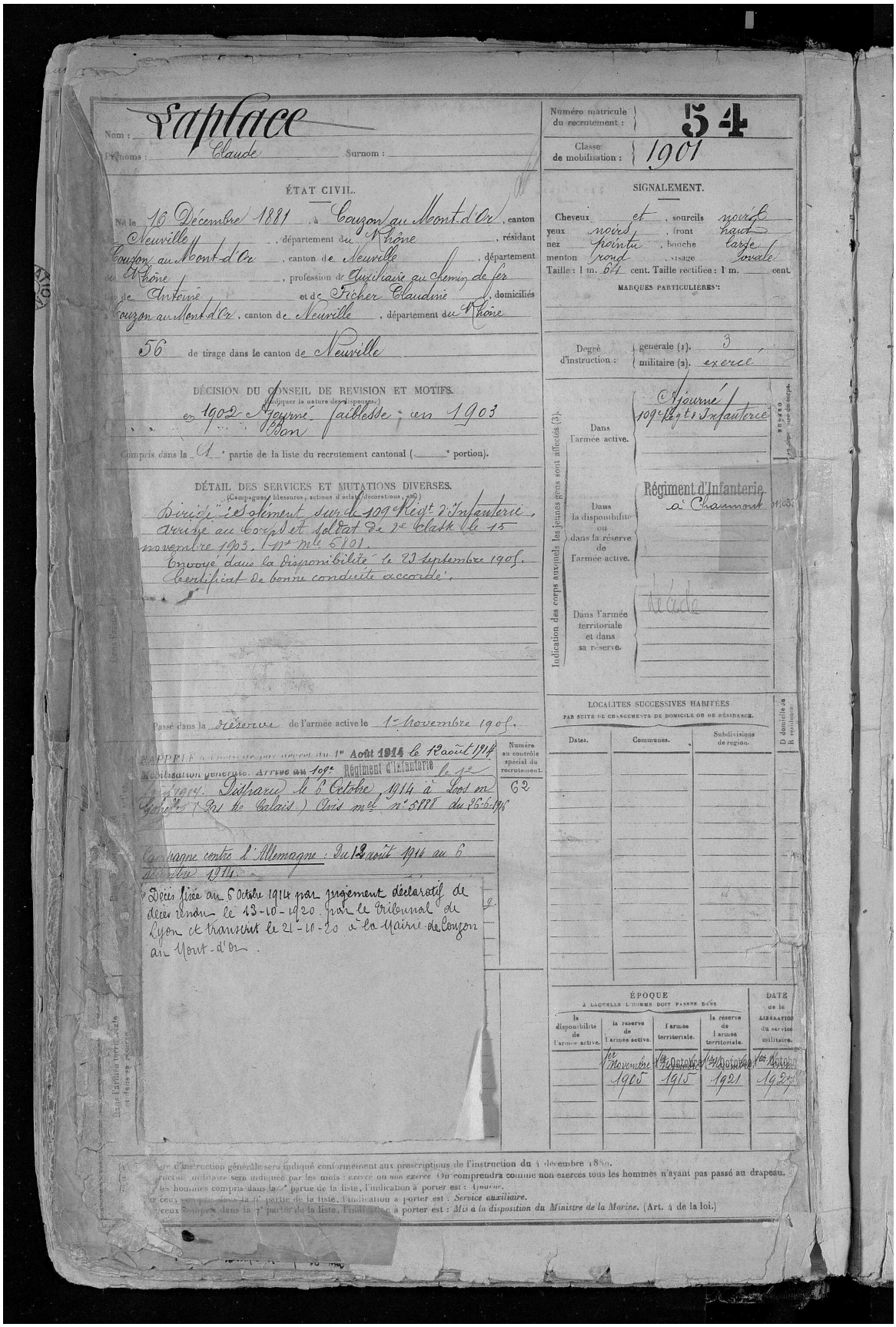
Parmi ses 4 frères et sœurs, seul Jean-Marie demeure vivant après 1918. Après avoir été lui-même un soldat exemplaire, cité et décoré, blessé et meurtri.

Sa famille paternelle était originaire de Saône et Loire.

C'est sa famille maternelle, la famille FICHER, qui s'est installée à COUZON, venant elle aussi de Saône et Loire et de Savoie.

Annexes & sources

Fiche matricule de Claude LAPLACE



Nom : Laplace
Prénoms : Claude
Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 54
Classe de mobilisation : 1901

ÉTAT CIVIL.

Né le 16 Décembre 1881, à Couzon au Mont d'Or, canton Neuville, département du Rhône, résidant Couzon au Mont d'Or, canton de Neuville, département Rhône, profession de Cuisinier au Chemin de fer de Ceinture, fils de Antoine et de Fichet Claudine, domiciliés Couzon au Mont d'Or, canton de Neuville, département du Rhône

56 de tirage dans le canton de Neuville

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils noirs, yeux noirs, front haut, nez pointu, bouche large, menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2). exercé

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des infirmités.)
ex 1902 Ajourné faiblesse ; ex 1903 Bon

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. Ajourné 109e R.I. 1re Infanterie
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Infanterie à Chaumont
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Idem

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dirigé isolement sur le 109e Regt d'Infanterie, arrivé au Corps et soldat de 2e Classe le 15 novembre 1903. Mle Mle 5101.
Envoyé dans la Disponibilité le 23 Septembre 1905.
Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1905.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence

APPELÉ à la mobilisation générale par décret du 1er Août 1914 et Rappelé à la mobilisation générale. Arrivé au 109e Régiment d'Infanterie le 12 Août 1914. Disparu le 6 Octobre 1914 à Loos en Gohelle (Pas de Calais) Avis Mle n° 5881 du 25-5-15

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 62

Campagne contre l'Allemagne : Du 12 août 1914 au 6 Octobre 1914.

Décès fixé au 6 Octobre 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 13-10-1920 par le Tribunal de Lyon et transcrit le 21-10-20 à la Mairie de Couzon au Mont-d'Or.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1905	1er Octobre 1915	1er Octobre 1921	1er Octobre 1925

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1 décembre 1880.
(2) Le degré d'instruction militaire sera indiqué par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 1re partie de la liste, l'indication à porter est : *Armée active*.
Pour ceux compris dans la 2e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 3e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Nom : Laplace
Prénoms : Claude Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 54
Classe de mobilisation : 1901

ÉTAT CIVIL.

Né le 16 Décembre 1881, à Couzon au Mont d'Or, canton Neuville, département du Rhône, résidant Couzon au Mont d'Or, canton de Neuville, département Rhône, profession de Auxiliaire au Chemin de fer de Ceinture et de Fichet Claudine, domiciliés Couzon au Mont d'Or, canton de Neuville, département du Rhône

56 de tirage dans le canton de Neuville

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils noirs
yeux noirs, front haut
nez pointu, bouche large
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
en 1902 Ajourné faiblesse ; en 1903 Bon

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2). exercé

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dirigé isolément sur le 109e Régt d'Infanterie, arrivé au Corps et soldat de 2e classe le 15 novembre 1903. 1re Mle 5101.
Envoyé dans la disponibilité le 23 Septembre 1905.
Certificat de bonne conduite accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. Ajourné 109e Rgt d'Infanterie — RENVOI aux corps auxquels ils appartiennent

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Infanterie à Chaumont 91e Cie

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Réside

1905.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 62

A accompli une 2e période d'exercices dans le 109e Régiment d'Infanterie
du 2 Octobre au 18 OCT 1911
Passé dans l'armée territoriale le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

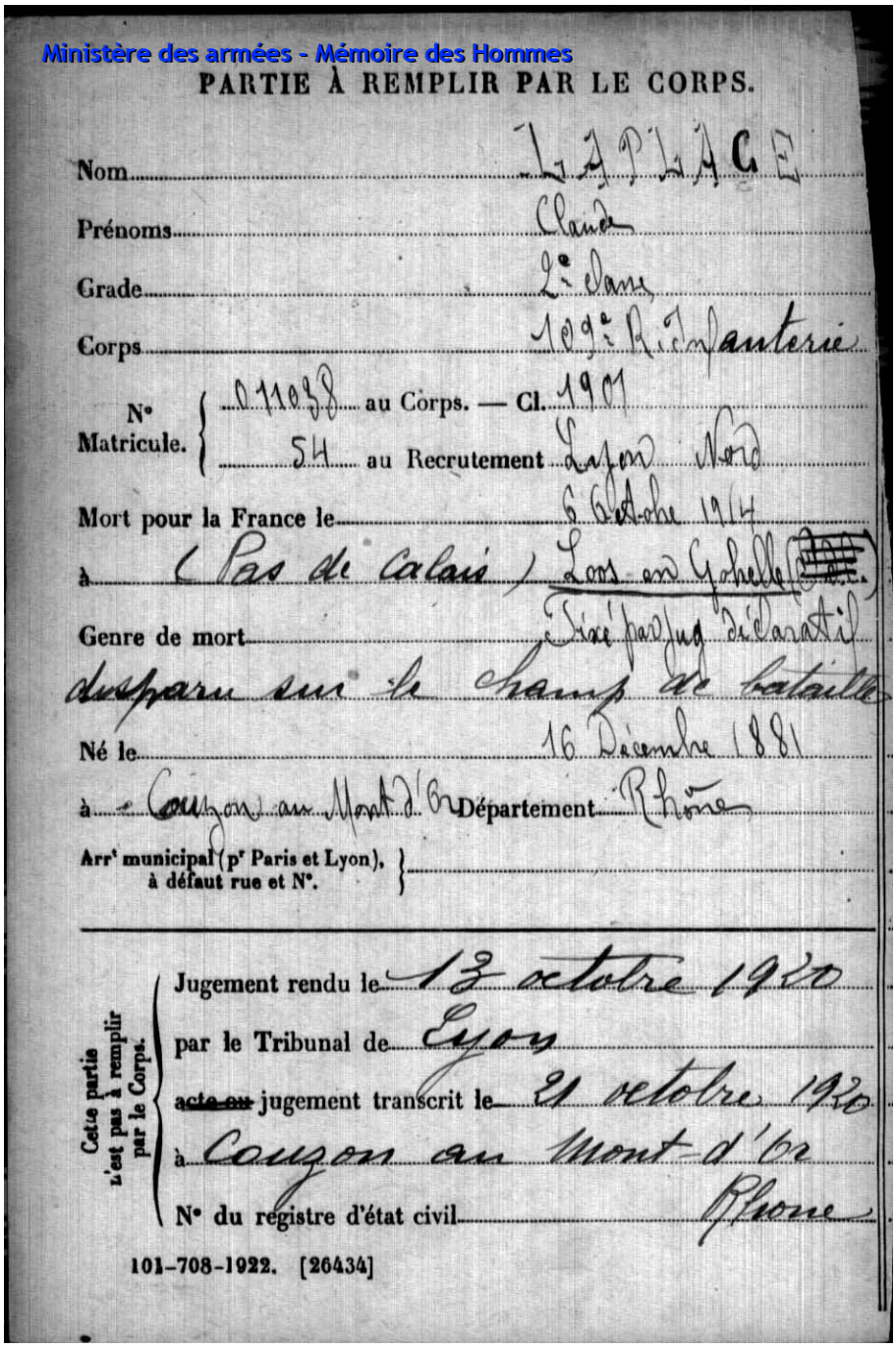
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence

A accompli une période d'exercices dans le
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	1er Novembre 1905	1er Octobre 1915	1er Octobre 1921	1er Nov. 1927

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1 décembre 1880.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 2e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 3e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 1re partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Sur le site Mémoire des Hommes



Sources

Les Généalogies Couzonnaises ;

Les relevés collaboratifs de Généanet .

Les travaux généalogiques publiés sur ce site et réalisé par des parents, alliés, collatéraux de la famille LAPLACE et par d'autres généalogistes. Ils sont cités en source de chaque fiche concernée.

Les recensements de la population pour COUZON en 1891, 1901, 1906, 1911 et 1921.

L'état civil de Couzon aux archives du Rhône et de la Métropole.

Les fiches matricule de l'armée de Claude LAPLACE (reproduite ci-dessus).

Le site Mémoire des Hommes.